

Marseille, le 11/05/2020

## **INFORMATIONS A L'ATTENTION DES HABITANTS (COVID-19)**

Dans le cadre du déconfinement, voici les informations que nous pouvons vous communiquer à ce jour :

- **Déconfinement partiel à partir du 11/05** : pas de changements dans les mesures à l'intérieur de l'immeuble (3 personnes maximum dans les ascenseurs, gel hydroalcoolique dans le hall, distanciation physique de 1m) : pas de durcissement mais pas d'adoucissement ;
- **Les visites de l'UH restent interdites** (individuelles et celles liées à l'OT) ;
- **L'accès au toit-terrasse reste conditionné à l'utilisation du badge** – Les **regroupements supérieurs à 10 personnes sont strictement interdits** dans les parties communes de l'immeuble (toit, hall, rue,...) ;
- **La pataugeoire reste vide** (interdiction préfectorale d'utilisation) ;
- **École** : seule la grande section de la maternelle est concernée pour ré-ouverture le mardi 12/5. De fait, pour la rentrée du 12/5, il y aura 6 enfants présents (3 habitants de l'UH et 3 venants de l'extérieur, et pas d'enfants de soignants) : donc l'impact de la ré-ouverture (dont la décision ne relève pas de la copropriété) sera limité. Des consignes strictes sur l'ensemble du processus ont été définies par la Directrice de l'école.
- **Commerces et bureaux de l'UH** : ceux autorisés vont ré-ouvrir (et donc pas le bar et le restaurant) en respectant les consignes sanitaires. Ils suggéreront fortement à leurs clients de porter un masque y compris dans les parties communes.
- **Bureau du Syndic** : une ré-ouverture progressive se fera en recevant les clients pour les sujets urgents uniquement et sur rendez-vous.  
Le syndic reste joignable par téléphone (04.91.77.81.74) et mail ;
- **Bureau du Régisseur** : le bureau du régisseur reste fermé sauf pour les urgences.  
Nous vous demandons de privilégier les échanges téléphoniques avec Patrick De Rozario (06.76.41.67.17).
- Les travaux sur le chauffage (remplacement du plenum sud-ouest) reprendront le 18/5 ;
- Le calendrier du début des travaux de la façade Sud reste à préciser.

**Le Syndic**